



SALAIRES

Monnaie de singe !

Les performances du Groupe s'améliorent chaque année, résultant d'une productivité commerciale croissante. Pourtant, les salariés ne reçoivent pas la juste reconnaissance salariale de leur investissement. En outre, ils subissent le mépris affiché de dirigeants qui prétendent les payer en monnaie de singe !

Rappel du passif

En 1999 et 2000, les salariés du Groupe n'ont bénéficié d'aucune mesure d'augmentation générale. Sur la même période, l'indice INSEE des prix à la consommation progressait.

- **1999 : Salaires 0 - Indice INSEE + 1,6**
- **2000 : Salaires 0 - Indice INSEE + 1,7**

En 2001, le vif mécontentement des salariés contraignait les patrons à un geste. Mais en étalant ces mesures (0,7% en janvier et 1,2% en novembre) ils affichaient une revalorisation de 1,9% là où les salariés ne percevaient que 0,9% (l'augmentation de novembre ne portant que sur deux mois, elle se réduisait à 0,2% pour l'exercice).

- **2001 : Salaires 0,9 - Indice INSEE + 1,8**

En 2002, renouant avec leurs mauvaises habitudes de 1999 et 2000, nos patrons ne veulent rien concéder à la revalorisation salariale, estimant que nous sommes largement payés de nos efforts par le prorata de PDE intégré au salaire de base au 1^{er} novembre !

Ainsi nous devrions croire que cet artifice vaut augmentation salariale.

Et pourquoi pas des cacahuètes et bananes ?

- **2002**

**Salaires 0
Indice INSEE sur les 12 derniers mois + 2,2**

Complicité internes ?

De la part de ceux qui ont déjà osé prétendre que la minoration pour les salariés du prix d'achat des parts sociales était une forme de rémunération, nous pouvions nous attendre au pire : de ce point de vue là, nos patrons ne nous ont pas surpris. En revanche, il est plus décevant qu'ils aient trouvé des « partenaires » pour entériner leur dernière grivèlerie. Les échanges auraient pu prendre un autre visage si nul n'avait capitulé en rase campagne. Cette promptitude à entendre et déférer aux injonctions des patrons est étonnante.

Ce qui est également incompréhensible c'est la façon dont certains s'engagent à négocier les minima salariaux d'une grille de classification que, par ailleurs, ils contestent en justice à nos côtés ! Incohérence quand tu nous tiens...

Petit papa Noël...

Nous espérons donc recevoir au cours de ces fêtes de fin d'année une grille de décryptage des comportements incohérents, des stratégies fumeuses et autres retournements de vestes.

Nous souhaitons aussi qu'au lendemain de Noël, nos patrons trouvent enfin dans leurs escarpins non seulement un minimum d'intelligence mais également le mode d'emploi pour l'appliquer à la relation sociale. Et comme deux précautions valent mieux qu'une, nous continuons à étayer nos dossiers en justice et appelons le personnel à plus de fermeté pour 2003.

Bonnes fêtes !

Le secrétariat national

Bernard Charrier, Gérard Commarmond, Patrick Galpin, Serge Huber, Bettina Larry

Membre fondateur de l'UNION SYNDICALE - GROUPE DES 10 "SOLIDAIRES"

Secrétariat Général Caisse d'Épargne : CE Centre-Val de Loire - 2bis, rue Denis Papin - 37300 JOUÉ LÈS TOURS - ☎ 02.47.73.34.19 ☎ 02.47.73.34.20 - www.syndicat-unifie.net



